



# Flash Info

## JANVIER 2020

**Horaires Mairie** : Lundi : 14h00 à 17h00  
Mardi au vendredi : 9h à 12h  
Samedi : 10h30 à 12h (permanence)  
Tél 03 86 35 09 76 - [mairie-venizy@orange.fr](mailto:mairie-venizy@orange.fr)

**Horaires Agence Postale – Bibliothèque** :  
Du lundi au vendredi : 16h à 18h30

<http://www.venizy.fr>

**Vœux 2020** : Le Maire et l'équipe du conseil municipal vous souhaitent une bonne année 2020.

Tous les habitants sont conviés aux vœux du Maire le **Vendredi 17 Janvier à 19h** à la Maison de la Culture, suivis d'un vin d'honneur.

**Spectacle offert par la Municipalité** : le **19 janvier à 15h30** à la Maison de la Culture.

La compagnie les boutiquiers du rêve vous présentera un conte pour enfants « Pipeau le lutin dans quatre saisons en forêt »

Bien sûr suivront les traditionnelles galettes des Rois offertes par les Associations de Venizy.

**CCAS, commande groupée de fioul** : Vous pouvez vous inscrire en mairie en précisant votre nom, prénom, adresse, numéro de téléphone et le volume souhaité. La date limite d'inscription est fixée au **jeudi 9 janvier**. La livraison est prévue à partir du lundi 13 janvier.

**Rénovation du réseau d'eau potable** : Le marché avait été accepté à 596 807 € et nous avons atterri à 574 620 € soit une économie de 22 187 € HT.

Nous avons touché le solde de la subvention de l'agence de l'eau le 31 décembre 2019, soit au total 144 865 €. Il ne reste à toucher que la subvention de l'Etat (DETR) fin janvier.

**Consommation d'eau** : Le compteur d'eau a enregistré une baisse de 50% de la consommation d'eau du bourg à la Porte Guyot suite aux travaux du réseau d'eau potable. Il reste malgré tout à rénover la partie qui part en direction des Pommerats.

**Ramassage des sapins de Noël** : du 7 au 23 janvier, un lieu est prévu à la Maison de la Culture pour déposer votre sapin.

**Bulletin Municipal** : En raison des élections municipales au mois de mars, il nous est interdit de distribuer tous documents qui pourraient influencer les votes. C'est pourquoi cette année, exceptionnellement, le bulletin sera distribué après le dimanche 22 mars, date du second tour.

**Foyer Rural** : Concours de belote le dimanche 3 février 2020 à la Maison de la Culture. Inscription à partir de 13h30, 8 € par participant. Renseignements au 06.25.73.33.61/03.86.35.29.95.

**Bibliothèque** : Le gagnant du concours sur les beaux et grands livres est monsieur Marceau Paul.

**Recensement militaire** : les jeunes, filles et garçons, doivent se faire recenser à la mairie dans les 3 mois qui suivent leur seizième anniversaire.

**Nouveaux habitants** : merci de venir vous présenter en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.